

Poitiers le 13 novembre 2018

**IMPORTANT : Remplacement OBLIGATOIRE\* et SANS AUCUN FRAIS du compteur électrique  
Dernier rappel**

Référence PDL :

Madame, Monsieur,

Nous nous étonnons que vous n'ayez pas donné suite aux précédents échanges afin **de remplacer le compteur électrique de votre local.**

Ce rendez-vous dure seulement une trentaine de minutes et vous n'aurez rien à payer.

Nous vous remercions de prendre contact rapidement avec nos services, afin de fixer un rendez-vous :

N° non Surtaxé : **05 86 23 00 83** de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

*(si vous ne pouvez être présent, vous pouvez demander à une personne de votre choix de nous donner accès au compteur).*

**Nous tenons à vous rappeler** qu'au-delà de son caractère obligatoire, le nouveau compteur d'électricité amène **de nouveaux services et** permet une **baisse importante du prix** de la plupart des prestations réalisées par le distributeur d'électricité (par exemple, si vous êtes amené dans les prochains mois à augmenter votre abonnement (puissance souscrite), le coût sera de 3,60 € contre 36,73 € actuellement. L'opération sera par ailleurs réalisée à distance beaucoup plus rapidement.

Avec le nouveau compteur, vous ne serez bientôt plus dérangé pour le relevé de la consommation. Si nous ne pouvons le remplacer, nous nous devons de vous informer que dans quelques temps une relève spécifique payante est susceptible de vous être facturée.

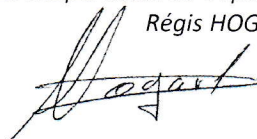
**N'hésitez plus et pensez à prendre rendez-vous.**

Vous pouvez consulter le site internet [www.enedis.fr/linky](http://www.enedis.fr/linky) pour comprendre l'intérêt du nouveau compteur et ses principaux avantages ou contacter les équipes d'Enedis au

**0 800 054 659** Service & appel gratuits

Dans l'attente de votre appel, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

Le Responsable du Déploiement en Région  
Régis HOGARD



\*articles L341-4, R341-4 à R341-8 du Code de l'énergie